



Compte-rendu de l'assemblée générale du 17 octobre 2020

Sont présents :

Laëtitia Cabecas, Linda Chenouf, Willy Clarenn. Michaël Lustig, Yvan Matz, Benjamin Périer et Audrey Saunier.

En raison de la situation sanitaire et des mesures gouvernementales imposant une stricte distanciation sociale, le conseil d'administration a choisi, en accord, avec les statuts de l'association de réunir l'assemblée générale à distance. Les points à l'ordre du jour ont été mis au vote de manière dématérialisée. Le résultat du vote a été communiqué à 11h30 en fin d'assemblée générale.

I : Adoption du rapport moral

L'association dénombre actuellement 80 anciens élèves membres à jour de leur cotisation. Ce nombre inférieur à l'année dernière (90) s'explique certainement par le contexte sanitaire et les difficultés rencontrées par l'association pour prendre contact avec des nouveaux élèves lors du premier semestre de l'année 2020, notamment à l'IRA. La campagne d'appels à cotisation va reprendre.

- L'accompagnement des élèves

L'association a joué son rôle d'accompagnement malgré la situation sanitaire. Des membres du CA l'ont présenté lors d'une rencontre à l'IRA organisé par la direction. Des afterworks ont pu être organisés en début d'année au bénéfice surtout de la 47^{ème} promotion.

L'association a permis de mettre en relation des élèves avec des anciens pour les aider dans la rédaction de leur mémoire de professionnalisation. Des membres de l'actuelle promotion se sont d'ailleurs déjà rapprochés de l'association pour obtenir de l'aide. Comme convenu avec la direction de l'IRA l'association a diffusé un questionnaire auprès des anciens pour obtenir leur opinion sur cet accompagnement.

Par le biais du vote électronique le rapport moral est adopté avec 41 voix sur 41 suffrages exprimés et 41 participants.

II : Adoption du rapport financier

Un rapport rectificatif pour l'année dernière est présenté à l'assemblée générale. Il consiste à corriger une erreur sur le montant des cotisations reçues.

En ce qui concerne l'année 2019-2020, il est précisé que la somme des cotisations n'est pas une somme ronde car la déduction des frais Paypal a été faite. Les dons regroupent des montants payés par des membres de l'association pensant adhérer alors qu'ils étaient déjà à jour de leur cotisation ou la différence entre le montant payé par un adhérent et le coût réel de la cotisation. Il en est ainsi des élèves sortant de l'IRA en cours d'année, qui bénéficient d'un prix préférentiel et mais qui ont payé les 10 euros de cotisation.

Eu égard à l'argent restant sur le compte de l'association, il n'a pas été demandé de nouvelle subvention au conseil d'administration de l'IRA.

Par le biais du vote électronique le rapport financier est adopté avec 40 voix sur 42 suffrages exprimés (deux votes blancs) et 42 participants.

III : Election des membres du conseil d'administration

Les membres de l'association à jour de leur cotisation suivants sont candidats au conseil d'administration :

Linda Chenouf,

Willy Clarenn

Thomas Déon

Corinne Désanges

Steven Dutartre

Benjamin Périer

Samuel Roullé

René Zanetti

Par le biais du vote électronique le nouveau conseil d'administration est élu avec 44 voix sur 44 suffrages exprimés et 44 participants.

IV : Questions diverses

Aucun sujet supplémentaire n'est proposé à la discussion.